

## Frenky Chuard médaillé



© concours suisse des produits du terroir

Le 24 septembre 2021, Frenky Chuard, domicilié à Epautheyres, a obtenu plusieurs distinctions au concours suisse des produits du terroir à Courtemelon JU. Cet événement a lieu tous les deux ans avec une partie officielle et distingue les meilleurs producteurs pour chaque catégorie (produits laitiers, boulangerie, carné, eaux de vie, etc.).

Sur les six nouveaux produits qu'il a progressivement créés et présentés au concours, M. Chuard a obtenu 5 médailles: médaille d'or pour son fromage mi-dur Le Laboureur, médailles d'argent pour le fromage au piment et la tomme de Ballaigues (inventée durant le confinement), médailles de bronze pour le Gruyère AOP et pour le beurre artisanal de fromagerie.

Mais ce n'est pas tout. La fondation lui a encore décerné la médaille du «meilleur producteur suisse» dans la catégorie «produits laitiers» pour les années 2021 -2022, distinction remise par le célèbre chef étoilé M. Franck Giovannini, restaurateur de l'Hôtel de Ville à Crissier. Ce concours a aussi permis à M. Chuard d'échanger avec d'autres producteurs et de découvrir d'autres marchés en Suisse alémanique et au Tessin.

.....

**«Chez les Chuard, le fromage est une histoire de famille,  
une passion exercée sur trois générations.»**

.....

Âgé de 42 ans, Frenky Chuard a fait un apprentissage de boucher, puis de cuisinier (CFC reçu des mains de Philippe Rochat), et enfin à l'âge de 38 ans le CFC de fromager en vue de la reprise de l'entreprise familiale, soit la laiterie-fromagerie du Coteau à Ballaigues.

Chez les Chuard, le fromage est une histoire de famille, une passion exercée sur trois générations. M. Chuard a travaillé avec son père Jean-Pierre depuis 2005, puis a repris la direction de la fromagerie en 2015. En 2008, l'entreprise familiale transformait 1,2 millions de litres de lait. Depuis, elle n'a cessé de s'agrandir. A ce jour, ce sont annuellement 3,3 millions de litres de lait qui sont transformés, dont 240 tonnes de Gruyère AOP et 70 tonnes de Vacherin Mont-d'Or. Frenky Chuard fourmille d'idées pour développer son entreprise en maintenant une ligne qui vise la qualité et la proximité. Dans cette perspective, une nouvelle fromagerie est à l'enquête à Ballaigues ainsi que l'ouverture prochaine d'un magasin à Orbe.

Michel Collet

### / Edito

#### L'écologie, c'est aussi une question spirituelle

Nous l'entendons sur tous les tons «il faut changer sinon c'est le mur!». Mais comment est-ce qu'on change? Suffit-il d'avoir de nouvelles technologies à disposition dont les progrès sont réels par ailleurs (voir la rencontre d'Agenda 21 sur la mobilité douce)? ou alors de faire un effort moral individuel et collectif?

En pensant aux changements que j'ai dû vivre dans ma vie, il me semble que j'ai eu besoin d'autres choses pour les réaliser. Une prise de conscience oui, sans doute, mais aussi de pouvoir accueillir cela autrement qu'avec ma raison, au niveau des émotions et que tout ça mis ensemble, puisse faire sens pour moi. Bref, il fallait que ça fasse envie. C'est justement la définition et l'apport de la spiritualité. Pour changer je crois que nous avons besoin de nous enraciner d'abord dans la gratitude pour la richesse, la diversité des êtres vivants qui nous entourent sans négliger pour autant la réalité des faits. Les reconnaître avec leurs aspects irremplaçables, pas seulement pour l'utilité à laquelle nous les avons réduites, mais avec tout l'enchantement que le monde du vivant nous procure. Oui, si nous commençons par prendre appui sur la joie d'être, ce pour quoi nous avons été créés d'abord, plutôt que l'énergie de la désolation, de la culpabilité et de la peur...

suite en page 4

## Les Dicastères

**ALEXANDRE GYGAX**

(municipal depuis 2014,  
syndic dès juillet 2021)

Administration générale - Finances -  
Ecoles - Forum Agenda21

**CHRISTIAN GONIN**

(municipal depuis 2006,  
vice-syndic dès 2016)

Domaines - Routes communales et  
chemins - Bâtiments communaux -  
Forêts - Place de sport

**MICHEL COLLET**

(municipal depuis 2018)

Police - Employés communaux -  
Energie - Eclairage public - Cultes -  
Cimetières - Forum Agenda21

**LAURIANE CHUARD**

(municipale depuis juillet 2021)

Police des constructions - PGA -  
EFAJE

**SYLVAIN JACOT**

(municipal depuis juillet 2021)

Déchets - Eau/épuración -  
SDIS - PCI - Affaires sociales



© Michel Collet

### / Complexe communal et scolaire

## Avancée des travaux

Suite à la pause hivernale, le chantier fourmille d'employés. Vous pouvez constater que les murs du rez sont presque tous montés. A cet étage se trouvera, depuis l'est, le parking, le local voirie et l'atelier des employés communaux, les locaux techniques et d'archives. A l'avant du bâtiment, vous pouvez imaginer la salle de conférence (côté grande salle), puis le bureau du greffe, celui de la boursière, du syndic, le local de pause et la salle de municipalité.

A côté du travail des employés, relevons que deux membres du bureau Fragnière, deux membres de GEY, l'entreprise totale, trois membres de l'ASIRE et trois municipaux se réunissent deux fois par mois afin de discuter et prendre des décisions quant à la réalisation du complexe communal.

La suite des travaux se portera sur le mur pignon côté sud, le coulage des dalles et des murs du premier étage, étage dédié aux salles de classe.

La suite de l'avancée des travaux dans le prochain numéro d'Essertinesinfo...

*Lauriane Chuard*

## Tenez vos chiens en laisse

Nous rappelons que pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du **1<sup>er</sup> avril au 15 juillet**. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Je tiens mon chien en laisse...



**Où ?**

- Forêt et lisière de forêt
- Prairies attenantes situées en zone agricole
- Sites de protection de la faune sauvage (réserve de faune)
- Pâturage avec du bétail

**Quand ?**

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet

Du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet

Toute l'année

Pendant la présence du bétail

/ **Prévention**

## Contre le moustique tigre

Le moustique tigre fait partie des espèces envahissantes non indigènes susceptibles de s'installer dans le canton en raison du changement climatique. Il est installé au Tessin et a été récemment identifié en Suisse romande à Monthey et à Genève.

Pour freiner son installation dans le canton et ainsi limiter les risques en santé publique, la population est invitée à participer à trois actions simples et efficaces pour limiter sa propagation.

### 1. Ne l'invitons pas à l'apéro

Pour ne pas inviter cet hôte indésirable, nous pouvons le priver de son gîte en vidant / supprimant les petites collections d'eau (coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs, récipients abandonnés non couverts...).

### 2. Repérons-le

Le moustique tigre c'est:

- Le moustique tigre est visuellement différent de nos moustiques endémiques: très petit, à rayures blanches et noires sur les pattes, il a une ligne blanche qui traverse le thorax. Son vol est lent et silencieux.
- Un petit voyageur: il a un très petit périmètre de vol. Pour se déplacer, il prend les transports en commun et motorisés (camions, voiture). C'est une bonne chose car nos efforts de surveillance et de lutte sont efficaces directement chez nous et chez nos voisins.
- Un moustique urbain, amateur de petites collections d'eau: les coupelles d'eau, vieux pneus, trous dans les murs, gouttières sont son gîte. Il se reproduit dans très peu d'eau, env. 1 cm de profondeur (mais pas sur les bords d'étangs), de préférence en milieu urbain et suburbain.

### 3. Signalons-le

Tout moustique actif de jour doit aussitôt être signalé aux autorités qui se chargeront de la lutte biologique contre les larves. Vous pensez l'avoir vu? Si c'est le cas, vous êtes invité à

- le notifier sur le site **www.moustiques-suisse.ch** si possible avec une photo de bonne qualité
- En cas de capture d'un spécimen, le conserver bien protégé pour éviter l'écrasement. Celui-ci peut être demandé par la suite pour permettre l'identification formelle par les experts. Merci de contribuer à rendre difficile l'installation du moustique tigre chez nous.

Canton de Vaud

**Direction générale de la santé**

**N'hésitez pas à nous faire  
parvenir vos textes ou vos photos!**

#### Adresse de la rédaction

Rédaction Essertines-info  
Rue du Milieu 7  
1417 Essertines-sur-Yverdon

[redaction@essertines-sur-yverdon.ch](mailto:redaction@essertines-sur-yverdon.ch)

## Haies

Nous rappelons que les haies doivent être régulièrement taillées, notamment celle bordant la voie publique ou les trottoirs ceci afin de ne pas entraver la sécurité routière ou celle des piétons.

La plantation des essences faisant partie de la liste noire publiée par le canton de Vaud, est interdite sur le territoire communal; vous pouvez télécharger cette liste sur le lien suivant: **[www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes/](http://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes/)**

Notre municipal, M. Christian Gonin, demeure à votre disposition pour tout renseignement utile.

/ **Tri des déchets**

## Suivez le guide!

La Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets -COSEDEC est heureuse de vous présenter [contribue.ch](http://contribue.ch), la nouvelle plateforme digitale destinée à encourager le tri et la réduction des déchets en Suisse romande.



**contribue.ch**, c'est un site internet, une page Facebook et un compte Instagram dont les mots d'ordre sont «simplicité et convivialité».

Sa mission?

### 1. Informer sur le tri et le recyclage des déchets en Suisse:

A jeter? A trier? Pas toujours facile de s'y retrouver face aux containers de tri. Avec [contribue.ch](http://contribue.ch), vous trouvez les bons gestes en un clic! Pour chaque type de déchets, le processus de recyclage est aussi présenté de manière imagée.

### 2. Donner envie de réduire nos déchets:

Puisqu'il est urgent de réduire nos déchets, nous encourageons les personnes à prendre de nouvelles habitudes pas à pas, que ce soit pour faire du bien à leur porte-monnaie, à la planète, ou les deux!



## / Edito suite

Consciente de cette contribution de la spiritualité au débat écologique, l'Eglise Evangélique réformée du Canton de Vaud a fait de la transition écologique et sociale (TES) une priorité avec d'autres Eglises et acteurs de la vie civile.

A découvrir sur [www.eerv.ch/tes](http://www.eerv.ch/tes)

Par ailleurs, votre paroisse vous propose de mettre les souliers pour «marcher & méditer», toutes les six semaines à partir du mois de mars, renseignements auprès du soussigné.

*Pasteur Marc Lennert, Vuarrens*



## / Nonagénaire

### Joyeux anniversaire!

Encore nos meilleurs vœux de santé à Madame Denise Dauphin, qui a fêté ses 90 ans le 12 décembre 2021, à qui une délégation de la Municipalité a rendu visite.

## / Déchets

### Evacuation des déchets verts

Il arrive que des entreprises de paysagiste sollicitent la clé de la déchèterie d'Epautheyres en dehors des heures

## Agenda



### / AVRIL

- 10 avril à 10h

Confirmation à L'Eglise d'Essertines

### / MAI

- 1<sup>er</sup> mai
- 13 et 14 mai
- 18 mai
- 21 mai

Brunch solidaire

Soirées théâtrales de la Jeunesse

Tour du pays de vaud avec la FSG

Concours de gym au terrain

Fête du 75<sup>ème</sup> FSG Essertines

### / JUIN

- 7 juin
- 5, 12 et 19 juin à 10h

Forum Agenda21

Cultes radiodiffusés depuis Orzens à écouter sur Espace 2

### / JUILLET

- 3 au 8 juillet

Camp d'été de la paroisse

### / AOÛT

- 1<sup>er</sup> août

Fête nationale

### / SEPTEMBRE

- 6 septembre
- 17 septembre
- 18 septembre
- 28 septembre

Forum Agenda21

Fête villageoise

Culte du jeûne à Essertines et apéro servi par la commune

Accueil des nouveaux habitants

### / NOVEMBRE

- début novembre

Conférence Agenda21

d'ouverture. Jusqu'à ce jour, à leur demande, la clé était mise à leur disposition.

Suite à des abus, le collège municipal a décidé de ne plus directement laisser l'accès aux entreprises procédant à des travaux de taille sur le territoire communal. C'est dorénavant au propriétaire de la parcelle où ils ont été effectués de le solliciter.

Il devra contacter nos employés communaux qui se chargeront de mettre la clé à disposition.

**Nous rappelons que les déchets de tonte de gazon ainsi que les feuilles mortes ne doivent pas être évacués sur le tas de branches à Epautheyres, mais mis dans des conteneurs afin d'être**

**évacués avec les déchets compostables dont le ramassage est le vendredi.**

## / Appel aux entreprises

### Future rubrique économique

**Nous souhaitons faire un focus particulier sur les entreprises locales.**

N'hésitez pas à vous annoncer si vous avez envie de vous faire connaître auprès de Nadine Ragusin au 076 548 37 26 ou par email, [nadine.ragusin@hotmail.com](mailto:nadine.ragusin@hotmail.com). Au plaisir de vous lire bientôt!

*Nadine Ragusin*



# Débardage à l'hélicoptère

Le 27 octobre dernier, le bruit d'une grosse tondeuse à gazon résonnait, dans le ciel tout juste dégagé d'un stratus tenace, au-dessus des forêts communales d'Essertines sur les côtes du Buron. Il s'agissait d'un hélicoptère monoplace de l'entreprise Rotex, spécialisée dans le débardage par voie aérienne ainsi que tout autre transport par les airs.

Il est peu courant dans notre région d'employer de tel moyen pour sortir du bois de la forêt et il a fallu bien des réflexions avec l'inspecteur des forêts et le service cantonal responsables des forêts de protection, avant d'en arriver à cette solution inhabituelle et spectaculaire.

Les forêts des Côtes du Buron ont un rôle de protection contre les glissements de terrain. Des arbres de trop gros diamètre situés dans une zone inaccessible et



jamais exploitée ne remplissaient plus leurs rôles de stabilisateur, au contraire ces derniers étaient sur le point de se

déraciner et de créer des amorces de glissements. C'est pour cette raison qu'il a fallu intervenir afin de mettre en lumière les jeunes arbres en place et de favoriser la quantité de tiges au mètre carré pour que le peuplement remplisse à nouveau son rôle protecteur.

Il aura fallu trois heures pour sortir 110 m<sup>3</sup> de hêtre et de frêne dans d'excellentes conditions de vol et de travail pour les hommes sur le terrain qui crochaient les charges avec une rapidité déconcertante. Un tout grand bravo aux bûcherons du Cerisier Sàrl qui ont su s'adapter rapidement à cette technique de travail et collaborer avec leurs collègues de l'entreprise Rotex qui ne parlaient que le suisse allemand.

Votre garde forestier.  
*David Holland*

## Piscines

Nous rappelons que la pose de piscines et bassins d'agrément est soumise à autorisation et permis de construire, ceci indépendamment du volume du bassin (directive cantonale DCPE 501).

Dite directive s'applique à la construction et à l'assainissement des piscines, spas, jacuzzis et autres bassins d'agrément. Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.

Une autorisation spéciale cantonale est requise dès que l'une des conditions suivantes est remplie :

- La piscine n'est pas démontable d'une saison à l'autre
- La piscine se situe en zone «S» de protection des eaux
- La piscine se situe hors zone à bâtir
- L'eau de la piscine est chauffée
- La piscine est destinée à l'usage de plus d'une famille

Dans un tel cas, le dossier doit être établi conformément aux dispositions légales et remis par la Commune à la centrale des autorisations CAMAC.

Si vous entendez installer une piscine chez vous, vous devez au préalable soumettre votre projet à la Municipalité, en indiquant à quel endroit, sa contenance et ses dimensions.

Pour toute piscine non chauffée, qui serait démontée en hiver, d'une capacité de 5m<sup>3</sup> et plus, une simple autorisation municipale est nécessaire. Si elle devait devenir fixe, une procédure d'enquête allégée sera alors exigée.

Les piscines non chauffées, dont la contenance est inférieure à 5 m<sup>3</sup> et qui sont démontées chaque année sont dispensées de toute procédure.

Toute piscine enterrée (en dur), doit faire l'objet d'une procédure d'enquête publique complète.

## En bref

### SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021

**Présence:** 29 conseillers sur 35

- Assermentation de Mme Mélanie Gonin-Crepaldi et M. Amaury Leibundgut
- Délégations de compétences législature 2021 - 2026, selon préavis no. 04 / 2021
- Arrêté d'imposition 2022, selon préavis no. 05 / 2021
- Plafond d'endettement 2021 - 2026, selon préavis no. 06 / 2021

### SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

**Présence:** 32 conseillers sur 35

- Assermentation de Mme Tamara Niquille
- Octroi d'un crédit d'investissement de 14'000'000.- pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants à la STEP d'Yverdon-les-Bains dont 40'000.- pour la part d'Essertines
- Octroi d'un crédit d'investissement de 190'000.00.- pour les travaux de passage au LED à Essertines, Epautheyres et La Robellaz
- Budget 2022 approuvé tel que présenté par la Municipalité

## Agenda

### PROCHAINE SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL EN 2022

- Le lundi 4 avril 2022 à la Salle de la Balance à Essertines
  - Le lundi 20 juin 2022 à la Salle du Grand Conseil à Lausanne
- Les séances sont publiques.

### PROCHAINES VOTATIONS EN 2022

- Votations fédérales 15 mai
- Votations fédérales 25 septembre
- Votations fédérales 27 novembre

## / Conseil communal

# Compte rendu

DANS LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021, LE CONSEIL COMMUNAL A:

### Assermentation de Mme Gonin-Crepaldi et M. Leibundgut

Mme Mélanie Gonin-Crepaldi et M. Amaury Leibundgut ont été assermentés suite à la mise en place de la nouvelle législature.

### Délégations de compétences à la Municipalité

**Le conseil a:**

- Octroyé à la municipalité les cinq délégations de compétences énumérées dans le préavis municipal et ceci pour la durée de la législature 2021-2026.

29 pour, 0 avis contraire et 0 abstention.

### Arrêté d'imposition 2022

**Le conseil a:**

- Accepté le préavis sur l'arrêté d'imposition 2022 tel que présenté par la municipalité, avec un taux communal augmenté de 1pt, soit à 74% de l'impôt cantonal de base.

29 pour, 0 avis contraire et 0 abstention.

### Fixation du plafond en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026

**Le conseil a:**

- Fixé les valeurs suivantes pour la législature 2021-2026
 

|                                                                      |                  |
|----------------------------------------------------------------------|------------------|
| Plafond d'endettement brut:                                          | CHF 15'000'000.- |
| Plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garantie: | CHF 5'000'000.-  |

29 pour, 0 avis contraire et 0 abstention.

*Philippe Moccand*

DANS LA SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021, LE CONSEIL COMMUNAL A:

### Assermentation de Mme Tamara Niquille

Mme Tamara Niquille a été assermentée suite à la démission de Mme Lauriane Chuard.

### Traitement des micropolluants

Alexandre Gygax explique qu'il n'était pas opportun de mettre les dépenses exceptionnelles des STEP dans le budget, car il s'agit d'une infrastructure qui dure et qui doit s'amortir sur le temps. Il ajoute aussi que c'est pour garantir l'équilibre financier.

**Le conseil a :**

- Approuvé le préavis sur le traitement des micropolluants avec octroi d'un crédit d'investissement de CHF 14'000'000.- pour la réalisation d'une installation de traitement des micropolluants à la STEP d'Yverdon-les-Bains dont CHF 40'000.- pour la part d'Essertines.

31 pour, 0 avis contraire et 0 abstention.

## Passage à l'éclairage public en LED à Essertines, Epautheyres et La Robellaz.

Michel Collet fait une brève présentation des enjeux de cet investissement et nous montre en quelques chiffres les consommations annuelles en kWh.

Il explique que l'éclairage public est devenu un gouffre à énergie et qu'il y a eu un record de pannes cette année. Il s'agit donc de remplacer 124 luminaires à technologie obsolète par des luminaires LED sur les sites d'Essertines, Epautheyres et La Robellaz. Il ajoute qu'il est nécessaire aussi de changer les 8 armoires dans la commune d'Essertines et que les têtes des luminaires vont être complètement changées. Les mâts seront conservés et les câbles à l'intérieur changés. Michel Collet explique que ce système permettra de modifier la durée et la puissance des luminaires à différentes heures de la journée. Il informe aussi qu'il y a une demande au quartier de Champ Melon à Epautheyres pour des luminaires plus adéquats. Les 9 luminaires n'éclairent pas suffisamment et les tubes ne sont plus aux normes. Finalement, il ajoute qu'on passera du forfait au compteur et qu'on pourra ainsi faire des économies substantielles.

**Le conseil a :**

- Autorisé la Municipalité à effectuer les travaux de passage au LED à Essertines, Epautheyres et La Robellaz tels que décrits, à installer 9 luminaires à énergie solaire dans le quartier de Champ-Melon à Epautheyres et à procéder à une extension du parc éclairage public sur le parking de l'UAPE. Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 190'000.00.-.

31 pour, 0 avis contraire et 0 abstention.

## Budget 2022

Alexandre Gygax annonce qu'il y a eu une demande d'augmentation du budget pour l'administration communale ainsi qu'une augmentation de la taxe de déchets. Sylvain Jacot ajoute que la STRID a changé toutes ses bennes et explique pourquoi qu'il faudra payer une location pendant ces dix prochaines années.

**Le conseil a :**

- Approuvé le budget 2022 tel que présenté par la Municipalité, avec un excédent de recettes de CHF 1'120.65.-.
  - Le récapitulatif du budget 2022 se présente comme suit :
- |                      |                  |
|----------------------|------------------|
| Recettes totales     | CHF 4'489'526.00 |
| Charges totales      | CHF 4'488'405.35 |
| Excédent de recettes | CHF 1'120.65     |

31 pour, 0 avis contraire et 0 abstention.

Tamara Niquille



## / Nouvelle secrétaire du Conseil Communal

### Tamara Niquille

Née en 1990 près de Hanoï au Vietnam et adoptée à l'âge de 4 ans, j'ai grandi dans une famille aimante à Bonvillars. Je vis actuellement à Epautheyres avec mon amoureux et mon petit garçon de 17 mois.

Après des études d'économie au gymnase et d'ingénierie à la Haute école d'ingénierie et de gestion à Yverdon, j'ai travaillé quelques années en tant qu'assistante technique dans un bureau de génie civil de renommée internationale à Lausanne.

Polyvalente et désireuse de rester active, j'ai souhaité, après la naissance de mon fils, occuper une petite activité qui me permettrait de concilier facilement ma vie de maman et ma vie professionnelle. Le poste de secrétaire du Conseil communal me donne ainsi l'opportunité d'apporter ma pierre à l'édifice, d'être actrice de la vie locale et de voir mon fils grandir.

Tamara Niquille



# Conférence sur les voitures électriques



© Michel Collet

A l'invitation d'Agenda21 et malgré les restrictions Covid, 88 personnes ont participé en présentiel à la conférence à la grande salle d'Essertines le 2 novembre 2021 et 91 personnes ont suivi les débats en direct par internet.

La conférence avait pour but de comparer les performances «écologiques» des voitures thermiques (essence, diesel) avec celles des voitures 100% électrique (VE). L'arrivée de la VE constitue une révolution, surprend la population dans ses habitudes et met à l'épreuve sa résistance aux changements. La désinformation (fake news) a été très active et la population se pose de nombreuses questions légitimes.

Les deux orateurs, M. Sébastien Humbert (ne possède pas de voiture), expert scientifique EPFL et consultant RTS, et M. Olivier Bourgeois, ingénieur EPFL, très bien documentés, ont résumé les faits et répondu avec précision aux nombreuses questions de l'auditoire.

Ce sujet est vaste. Le soussigné limitera son compte rendu à quelques éléments choisis. D'abord ce constat, les émissions en gaz à effets de serre sont 14 fois trop élevées en Suisse. Douche froide. La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas. Le mieux est d'aller à pied, à vélo ou en transports publics. Il est illusoire d'imposer l'abandon de la voiture à la population. La VE représente une alternative pour polluer sensiblement moins. Une VE de standard moyen rechargée avec de l'électricité d'origine renouvelable (solaire, barrage) émet 4 fois moins de CO<sub>2</sub>. Le résultat est sans appel. L'étude très détaillée prend en compte l'extraction du minerai en Amérique du Sud, l'énergie pour la transformation, le transport, la fabrication de la fameuse batterie, la destruction du véhicule en fin de vie et le recyclage de la batterie dont les précieux matériaux sont recyclables à près de 95%. Des usines sont déjà en fonction en Europe et une est en planification en Suisse. Durant toute sa vie, la VE n'émet pas de CO<sub>2</sub>. Et le bilan devrait s'améliorer sensiblement ces prochaines années puisqu'une énorme compétition est en marche depuis peu. En face, la voiture thermique va utiliser dans sa vie en moyenne 17'000 litres de carburants qui s'échappent dans l'atmosphère, totalement non recyclables, transportés par des bateaux hyper-polluants qui échappent à toutes normes de respect de l'environnement. Les sites d'extraction du pétrole sont pollués, les oléoducs sont perméables (on ne parle pas des marées noires), le gaz est brûlé sur place 24 sur 24. Mais voilà, tout cela on ne le voit pas.

Où va-t-on trouver l'énergie nécessaire? La stratégie 2050 de la Confédération (avec des énergies renouvelables) répond avec précision sur ce point. Malheureusement,

elle a été refusée par le peuple le 13 juin dernier et un précieux temps est perdu. Il est prévu entre autres une augmentation sensible de la puissance des installations photovoltaïques et d'équiper de bornes de recharge les bâtiments privés et publics (immeubles, bureaux, entreprises, parkings, etc.). Ainsi la population pourra recharger sa VE à domicile ou au travail durant la journée. Par ailleurs, il existe plusieurs solutions de «stockage» de l'énergie, notamment pour l'hiver. Parmi ces solutions, les VE peuvent aussi redistribuer (donc vendre) une partie de leur énergie p.ex. la nuit sur le réseau au moyen d'une borne.

Et les prix des VE? Tout le monde vous le dira. Elles sont plus chères. Fausse idée reçue. Des budgets d'utilisateurs ont été présentés: Renault Zoe pour petite catégorie, Hyundai Kona pour la moyenne et Tesla pour la supérieure. Si le coût d'achat est supérieur, en revanche le coût global sur sa durée de vie est inférieur. Et le ratio va encore s'améliorer. Le «plein» et les services sont nettement moins chers «Le soleil n'envoie pas de facture!» On utilise 6 fois moins les plaquettes de frein avec une VE. L'impôt cantonal (fr. 25.- annuel dans le canton de VD) n'a pas été pris en compte dans ces budgets car il est logique qu'il sera augmenté ultérieurement.

Michel Collet

## / Sondage

### Projet de voiture électrique en libre service

Le sondage publié dans le dernier numéro n'a pas suscité d'intérêt de la part de la population. Il visait à proposer une voiture en libre partage au centre du village d'Essertines. L'auto-partage semble être plus adéquat en zone urbaine.

Agenda 21

## / Samedi 17 septembre

# Fête villageoise

Enfin ! Il semble que tous les voyants soient au vert pour pouvoir vous annoncer le retour de la fête villageoise le samedi 17 Septembre 2022 ! Les paysannes vaudoises qui fêtent leur 90<sup>ème</sup> anniversaire, seront également de la partie.

### Programme de la journée

- 10h - 12h :
  - Marché, stand et animations des artisans et producteurs locaux
  - Bricolage et brocante sur le stand de la bibliothèque
  - Four à pain : vente de pain et de tresse, etc. par les paysannes vaudoises
  - Animation Guggen
- 12h - 14h
  - Pizzas, gâteaux, tarte aux fruits, desserts, etc. par les paysannes vaudoises
- 14h - 16h
  - Tournoi de jeux
- 15h - 17h
  - Mobilité douce : Exposition et présentation de véhicules électriques
- 17h30
  - Apéritif des aînés offert par la commune (plus de 65 ans)
- 18h - 21h
  - Souper Food trucks
- 20h
  - Orchestre Evasion

Nous cherchons des bénévoles (par tranche de deux heures) pour faire de cette journée une fête pour tous ! Si vous êtes un artisan ou un producteur local et que vous désirez tenir un stand le matin. Contactez-nous : [agenda21@essertines-sur-yverdon.ch](mailto:agenda21@essertines-sur-yverdon.ch)

Vous savez tout, à vos agendas pour réserver le 17 septembre 2022.

*Le comité d'Agenda21 se réjouit de pouvoir vous proposer cette journée et ses animations !*

## / Repas convivial

# Repas pour les aînés

Le groupe action-solidarité Agenda21 convie les personnes retraitées, seules ou en couple habitant la commune d'Essertines-sur-Yverdon à un repas convivial à la salle communale de la Balance à Essertines.

Une belle occasion pour des retrouvailles, pour s'amuser ou pour se remémorer de vieux souvenirs !

Un plat cuisiné par le Restaurant de la Balance est servi avec une soupe ou une salade, suivi d'un dessert préparé par l'une des organisatrices (Béatrice, Danielle, Geneviève, Laurence, Nadine ou Rosa). Ces repas conviviaux ont généralement lieu le premier vendredi du mois (sauf exception), les dates sont affichées au pilier public de chaque village (Essertines, Epautheyres, Nonfoux et la Robellaz).

Si vous n'avez pas les moyens de vous déplacer jusqu'à la Salle de la Balance, un transport peut être organisé, n'hésitez pas à en parler lors de votre réservation.



© Nadine Ragusin

### Prochaines dates :

8 avril, 6 mai, 10 juin et 1<sup>er</sup> juillet

### Prix :

15.- par personne (possibilité d'acheter du vin du terroir : 15.- la bouteille)

### Inscription :

Au moins 2 jours avant le repas auprès de :

- Laurence Rufer d'Epautheyres  
au 024 459 12 89
- Béatrice Bliesener d'Essertines  
au 079 297 04 87

*Malyka Gonin, pour Agenda21*

## / Dimanche 1<sup>er</sup> mai

# Brunch solidaire

Vous l'avez peut-être remarqué, l'habituel brunch organisé par le groupe d'Agenda 21, le premier dimanche de février, n'a pas eu lieu. En effet, l'équipe a préféré repousser l'événement à une période plus propice aux échanges. Le brunch aura donc lieu **le dimanche 1<sup>er</sup> mai de 9h30 à 13h**. Comme à son accoutumée, il sera composé d'un buffet de délicieux produits locaux. Cette année, tous les bénéfices seront reversés aux Cartons du Cœur Penthalaz et environs. Nous nous réjouissons déjà de vous retrouver dans la Grande salle d'Essertines afin de partager un moment gourmand et de revoir à nouveau des sourires remplir la salle.

**Prix :** 30.- par personne | enfants, 1.- par année d'âge (jusqu'à 12 ans)

**Inscription :** Jusqu'au 27 avril auprès de Jacques Rufer, au 078 823 92 11 ou mail à [jarumailbox@gmail.com](mailto:jarumailbox@gmail.com)

*Agenda21*

## / Scannez-moi!

Retrouvez tous les numéros d'essertinesinfo sur le site de la Commune d'Essertines!



## / Gym des retraitées

# Venez bouger à la grande salle d'Essertines

Ça bouge à la grande salle d'Essertines chaque lundi matin, de 9h à 10h, des oreilles aux oreilles.

Vous venez de prendre votre retraite et avez un peu de temps pour prendre soin de vous, alors venez nous rejoindre pour un essai. Si les exercices vous conviennent, nous serons heureuses «les grands mamans», de partager cette heure hebdomadaire avec vous, en mouvements.

La cotisation annuelle se monte à 40.- francs.

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter au 024 435 15 87

Par ailleurs, des cours inspirés du «yoga pilates» sont donnés à la salle d'Epautheyres, les mercredis matins pour les plus jeunes et les jeudis matins pour les moins jeunes, de 8h15 à 9h.

Tentée? Venez voir.

Alice Gonin

# ESSERTINES

## FSG

2022 est une année spéciale pour la FSG Essertines qui fête ses 75 ans.

Afin d'immortaliser son anniversaire, rien de mieux que d'organiser des activités ouvertes à tous!

## Mercredi 18 mai : Tour du pays de vaud

|       |                                  |        |
|-------|----------------------------------|--------|
| 16h45 | Ouverture bureau courses enfants |        |
| 17h00 | Ouverture bureau course adultes  |        |
| 18h00 | Départ course enfants 2015-2017  | 600m   |
| 18h15 | Départ course enfants 2012-2014  | 1.2 km |
| 18h30 | Départ course enfants 2006-2011  | 2.2 km |
| 18h45 | Résultats courses enfants        |        |
| 19h15 | Départ course adultes            | 7.5 km |
| 19h18 | Départ walking                   | 4.6 km |

## Samedi 21 mai : Concours au terrain et Fête du 75<sup>ème</sup>



© Gabriel Henchoz

|           |                                                 |
|-----------|-------------------------------------------------|
| 8h00      | Concours UBS Kids Cups (ouvert à tous 0-16 ans) |
| dès 12h00 | Restauration chaude                             |
|           | Animations pour petits et grands                |
|           | Démonstrations gymniques                        |
| 19h00     | Souper animation à la grande salle              |

Inscriptions et informations sur [www.fsg-essertines.ch](http://www.fsg-essertines.ch)

La FSG Essertines se réjouit de passer ce cap avec vous!

Suivez-nous sur  



# Les Paysannes Vaudoises de Vuarrens et Essertines fêtent leur 90<sup>ème</sup> anniversaire

Le groupe des paysannes de Vuarrens-Essertines fêtera en 2022 son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Pour célébrer ce jubilé au mieux, **notre groupe des «abeilles» a décidé d'intégrer les festivités lors de la fête du village d'Essertines le 17 septembre 2022.** Après un fort ralentissement de nos activités pendant ces deux dernières années, nous nous réjouissons de prendre possession du four à pain d'Essertines et d'y fabriquer un large éventail de produits comme tresses, pains, pizzas et autres délices pour le plaisir de tous les visiteurs de la fête. Un stand de pâtisserie sera également au rendez-vous et il y aura encore d'autres surprises qui se préparent. Nous nous réjouissons des rencontres lors de cette célébration et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous.

La saison de nos cours 2021 / 2022, après l'élargissement progressif des possibilités de se réunir à nouveau, a débuté tranquillement. Ainsi un cours de cuisine de pâtes levées a eu lieu.

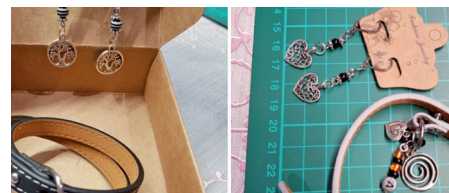
Ensuite, c'était au tour des artistes de s'adonner au bricolage. Avec la création des tableaux lumineux et des bijoux, la création d'un jardin coco et un atelier de fer.

Des activités pratiques ont également été organisées. Ainsi des cours de fabrication de lessives et de produits d'entretien naturels ont eu lieu «Aux Bulles de Sophie» à Vuarrens.

Le programme riche de cours se poursuivra encore jusqu'à la fin du printemps. Les échanges et les sorties ainsi que les après-midis récréatifs ne sont pas non plus négligés. Ainsi nous nous réjouissons des mois à venir et pouvons que recommander aux dames de la région de rejoindre le groupe. Mélissa Pittet, notre présidente, se tient à disposition pour tout renseignement.

Carolina Brulé

[www.apv-vuarrens-essertines.blogspot.com](http://www.apv-vuarrens-essertines.blogspot.com)



© Carolina Brulé

## /Jeunesse

### Soirées Théâtrales



Chères chiffonnières, chers chiffonniers, Cette année encore, 3 membres de la jeunesse d'Essertines se réjouissent de monter sur les planches pour interpréter une comédie en 1 acte «Au pays de Candice», écrite par Viviane Tardivel.

**La jeunesse a le grand plaisir de participer au concours théâtral FVJC organisé par la jeunesse de Vers-chez-les-Blanc et se déroulant à Epalinges du 20 au 24 avril 2022. Leur représentation aura lieu le 22 avril au soir.**

Le Concours théâtral FVJC est une manifestation cantonale qui a lieu tous les deux ans et qui réunit toutes et tous autour de soirées dédiées au théâtre. La manifestation commence un mercredi et se termine le dimanche suivant. En général, la société organisatrice propose

différentes animations liées au théâtre pour les soirées de mercredi et de jeudi, comme le spectacle d'un humoriste reconnu ou d'une troupe locale de théâtre. Le vendredi soir, le samedi soir et le dimanche après-midi: place au concours théâtral! Ce sont normalement neuf sociétés (réparties sur ces trois jours) qui se présentent et s'affrontent sur les planches et qui sont jugées par un jury composé de professionnels du monde du théâtre, ainsi que d'amateurs passionnés. Le Concours théâtral, comme toute manifestation fédérée, se termine par une partie officielle et la remise des prix.

**3 représentations auront aussi lieu à la grande salle d'Essertines, le vendredi 13 et samedi 14 mai au soir avec un souper spectacle, ainsi qu'une représentation l'après-midi le samedi 14 mai 2022.**

Nous vous attendons nombreux et nous réjouissons d'ores et déjà de vous rencontrer lors de nos différentes représentations!

En attendant, un petit avant-goût de la pièce de théâtre:

Candice, en pleurs dans son canapé, vient d'appeler une fois de plus, ses deux amies de toujours au secours. La situation semble désespérée... Florette et Romane débarquent à l'appartement de leur copine sans savoir ce qui se passe. Rien de grave sûrement... Comme d'habitude! Pourra t'elle compter sur ses amies?

Entre rires, larmes, vérité, mensonge, règlement de compte, trouveront-elles une solution?

Anouck Thonney





© Cédric Wulliens

## Le Noël d'Epautheyres

Après une année d'attente, c'est avec enthousiasme et impatience que les habitants d'Epautheyres se sont retrouvés le samedi 18 décembre 2021 pour leur traditionnel Noël des enfants. Dans le respect des mesures sanitaires, ils ont présenté de jolies scénettes et ont chanté de belles chansons pour le grand plaisir des familles. Le pasteur de la Paroisse de Sauteruz, M. Vincent Guyaz, a fait l'honneur de sa présence et leur a raconté de jolis contes. Et c'est les yeux émerveillés que les enfants ont vu l'arrivée du Père Noël avec sa hotte remplie de friandises.

Pour clôturer cette belle fête, les habitants ont été invités à rejoindre la tente installée devant le collège pour un sympathique apéro. Ainsi, les villageois ont montré qu'ils n'avaient pas perdu leur sens de la convivialité et leur esprit de camaraderie. Déterminées à faire perdurer les traditions de Noël, les Dames d'Epautheyres remercient chaleureusement les familles pour leur participation et leurs généreux dons qui leur permettent de continuer à œuvrer en faveur des enfants et à donner vie au village.

Tamara Niquille

## Les fenêtres de l'Avent d'Epautheyres

Les fenêtres de l'Avent d'Epautheyres ont rencontré un franc succès cette année, puisque pour la première fois le calendrier a affiché complet. Motivés comme jamais et lassés du semi confinement dû au Covid-19, les habitants du hameau n'ont pas hésité à décorer une fenêtre ou à ouvrir leurs portes pour partager un moment de détente.

Les fenêtres ont apporté au village un brin de féerie et les portes un peu de chaleur en cette période si particulière. Vin chaud, raclettes et petits fours ont été les ingrédients pour réchauffer le cœur des villageois.

Les Dames d'Epautheyres remercient à nouveau les habitants pour leur contribution, leur créativité et leur sympathie.

Tamara Niquille

## Carnet rose

Ils sont venus agrandir vos familles et notre commune en 2021. L'année a accueilli 17 nouveaux nés, dont 9 filles et 8 garçons.

C'est avec joie que nous vous en présentons quelques uns.

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

*Roulet Eliya, né le 28 décembre 2021, mais aussi...*



Ducret Zack, né le 12 janvier 2021



Salvi Gianni, né le 13 mars 2021



Cherubini Cléo, née le 21 mai 2021



Gyger Maé, né le 2 juillet 2021



Schärer Céleste, née le 25 mai 2021

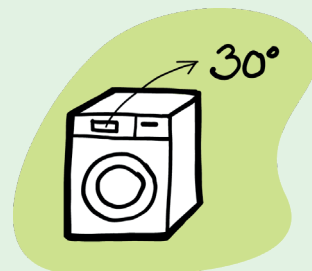


## / L'éco-conseil d'Agenda 21

### 30 degrés suffisent

Avec les lessives modernes, une température de 30°C suffit dans bien des cas pour obtenir un bon lavage. De plus, les basses températures ménagent les tissus.

Ainsi, on économise jusqu'à 70 % d'électricité par rapport à une machine à 90 degrés, et jusqu'à 20 % par rapport à une lessive à 40 degrés. Vous pouvez même économiser 100 % de l'énergie de votre sèche-linge – gros consommateur d'électricité – en profitant des beaux jours qui arrivent pour sécher votre linge à l'air libre ou dans un local bien ventilé.



## / Activités de la paroisse du Sauteruz

### Les confirmations à l'église d'Essertines

Un petit groupe de 5 jeunes filles se prépare à vivre leur **confirmation ou baptême dimanche 10 avril à 10h**. Une belle occasion d'aller entourer notre jeunesse qui s'engage dans l'église de la commune.



© Vincent Guyaz

Anais Gygax d'Essertines, Emilie Ray de Fey, Mélissa Henrioud de Pailly, Lilou Perrin de Vuarrens, et Alicia Fontaine de Bercher.

ces cultes avec l'appui de chanteurs, chanteuses, flûtistes et chœurs de la paroisse.

**Notez déjà ces moments pour nous rejoindre sur Espace 2 les 5, 12 et 19 juin.**

### Le camp d'été traditionnel se prépare...

Comme chaque année, **un camp aura lieu la première semaine des vacances d'été, du 3 au 8 juillet 2022.**

Il y a 50 places pour les enfants de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année scolaire, et 15 places pour les enfants de la 7<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup>. Renseignements et inscriptions en précisant l'année scolaire auprès de: [francine.guyaz@eerv.ch](mailto:francine.guyaz@eerv.ch)

Un endroit magnifique est prêt à accueillir tout ce monde: le château de Vaulruz.

*Vincent Guyaz, pasteur*

### La paroisse accueillera trois cultes radio en juin

**Les cultes radiodiffusés du dimanche matin à 10h** sont retransmis au fil de l'année depuis des paroisses de toute la Suisse romande. Les techniciens de la RTS s'arrêteront 3 dimanches de suite à l'église d'Orzens d'où nous aurons le privilège de diffuser



# Fenêtre de l'Avent à Essertines

14 fenêtres ont illuminés le village d'Essertines en décembre 2021.

Merci aux participants à cette action. Rétrospective avec quelques images...

Organisation et photos: Maude Pavillard



## ANNONCE



**Ankyra**  
Nutrition

**Elodie Auberson**  
Place du Collège 7  
1375 Penthéreaz  
+41 79 833 57 15  
elodie@ankyra.ch  
www.ankyra.ch

**Accompagnement individuel et personnalisé en nutrition**  
santé (consultation), sport (programme) pédagogie (cours pratiques)

**Programme de gestion et stabilisation de poids**

